

Qui est Youssef Badr, porte-parole de Belloubet, qui ne veut pas qu'on parle du terroriste algérien de Lyon ?

écrit par Christine Tasin | 28 mai 2019

↳ Youssef Badr a retweeté



Le Monde @lemondefr · 21 mai

« C'est mon idée de liberté : je fais ce que je veux et je m'habille comme je veux. Les femmes voilées aussi. C'est clair. Pas de discussion. » Annie Ernaux : sa vie, une œuvre



Annie Ernaux, portrait d'une romancière sociale

Son enfance normande, ses parents épiciers et son sentiment d'être une transfuge de classe, malgré l'ascension sociale et le succès... A 78 ans,

lemonde.fr

On n'a appris que l'attentat de Lyon avait été commis par un Algérien qu'après les élections. Etrange, comme c'est bizarre...

Et voilà que Collomb et Castaner se font taper sur les doigts par un des anciens substituts du Parquet de Paris, Youssef Badr, devenu porte-parole de la chancellerie.

Donc dorénavant le Maire d'une ville peut faire le point sur une enquête criminelle en cours, donner les avancées et le résultat des investigations dans les médias. Il faut qu'on pense à préciser dans le Code de procédure pénale que le maire dirige la police et fait la com.

– Youssef Badr (@porte_parole_MJ) [28 mai 2019](#)

Etrange, comme c'est bizarre...

.

C'est nouveau, ça vient de sortir, tout ce qui concerne les [« attaques »](#) (selon le mot de Macron) relève du secret défense.

Qu'ont donc pu révéler de si grave, de si secret, Collomb et Castaner ?

Entre la place Beauvau et la place Vendôme, 1,2 km. Mais une frontière tout de même. Ce mardi matin, le porte-parole du ministère de la Justice, Youssef Badr, s'est emporté sur Twitter contre l'ancien ministre de l'Intérieur [redevenu maire de Lyon](#), Gérard Collomb. Pour le recadrer.

« Donc dorénavant le maire d'une ville peut faire le point sur une enquête criminelle en cours, donner les avancées et le résultat des investigations dans les médias. Il faut qu'on pense à préciser dans le Code de procédure pénale que le maire dirige la police et fait la com' », grince le magistrat chargé d'exprimer la voix haute de la Chancellerie. Un message étonnant dans une enceinte où l'on préfère, le plus souvent, appliquer la règle d'or de la diplomatie : tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de l'ouvrir.

<http://www.leparisien.fr/politique/explosion-a-lyon-le-coup-de-gueule-du-porte-parole-du-ministere-de-la-justice-contre-collomb-28-05-2019-8081400.php>

.

Pourtant, jusqu'à présent, ministres, maires, secrétaires d'Etat, journalistes... communiquent hardi tiens bon, le moindre procureur donnant force détails sur les auteurs présumés de délits, de crimes...

Alors, pourquoi ce rappel à l'ordre ? Collomb et Castaner auraient-ils révélé trop tôt qui était le terroriste ?

.

Badr et le Procureur de Paris se permettent de retoquer le Ministre de l'Intérieur et son prédécesseur, qui est aussi, il faut le préciser, le Maire de la ville où a eu lieu l'attentat...

Sauf qu'en fin de matinée, le procureur de la République de Paris, Rémi Heitz, a adressé un communiqué de presse général, destiné, donc, tant à Gérard Collomb qu'à Christophe Castaner. Il « rappelle que l'enquête ouverte à la suite des faits commis à Lyon vendredi soir est couverte par le secret » et que « il est le seul à pouvoir rendre publics des éléments objectifs tirés de la procédure ». Un coup de sifflet en règle.

On sait que Macron veut instaurer une loi d'airain aux journalistes qui ne seraient autorisés à parler de ce qui dérange Macron qu'avec l'autorisation de ce dernier. On comprend que le très sensible Ministère de la justice est en train d'imposer la même loi aux affaires judiciaires d'importance.

.

Qui est ce Youssef Badr dont on n'avait pas encore entendu parler ?

Fils d'immigrés marocains, il a beaucoup travaillé pour arriver là où il est et on ne peut que l'en féliciter.

Mais la question fondamentale est qu'une fois de plus, les enfants d'immigrés sont pléthore dans l'entourage de Macron et au gouvernement... Ce n'est plus de la discrimination positive c'est de l'amour fou. Et, surtout, de la discrimination des Français d'origine.

Et ce qui pose problème, c'est que ce porte-parole fait des tweets militants... entre autres pour le port du voile. Tweets cautionnés par Belloubet et Macron ? Est-ce le rôle d'un porte-parole de la justice que de militer pour le port du voile ?

Youssef Badr a retweeté



Le Monde @lemondefr · 21 mai

- C'est mon idée de liberté : je fais ce que je veux et je m'habille comme je veux. Les femmes voilées aussi. C'est clair. Pas de discussion. - Annie Ernaux : sa vie, une œuvre



Annie Ernaux, portrait d'une romancière sociale

Son enfance normande, ses parents épiciers et son sentiment d'être une transfuge de classe, malgré l'ascension sociale et le succès... À 78 ans, [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)

Est-il tout aussi normal que le porte-parole du Ministère de la justice tweete sur son inquiétude à propos des populistes ? Le Ministère de la Justice est censé représenter et défendre tous les Français, patriotes ou mondialistes, non ?



Naturellement, Youssef Badr lutte activement contre les propositions du RN de faire exécuter les peines des étrangers à l'étranger... On appréciera les arguments de Badr :



Bref, Badr est un des caniches obéissants de Macron, utilisant son compte twitter de porte-parole pour faire de la propagande politique pour Macron...



Certes, il est à bonne école, puisque le Président de la République en personne a fait campagne pour les Européennes...